

Toulouse, le 16 Avril 2026

Compte rendu du Conseil Plénier de l'UFR de Psychologie
Séance du jeudi 16 Avril 2026

Présents, membres du conseil votants : BRET DIBAT, BROCHET, CANTISANO, CAZENEUVE, CROITY BELZ, , EL SAYED, GASNE, GUELLAI (en visio), HEGAB CAVELIER, LABEYE, LEBLANC, MURCIA, RAUFASTE, RICAUD, TEULIERE.

Représentés : CASANUEVA (procuration à HEGAB CAVELIER), FOURROUX (procuration à GASNE), , LAUNAY (procuration à LABEYE), POUPART (procuration à EL SAYED), ROUSSEAU (procuration à BRET DIBAT), SEGURA (procuration à BROCHET).

Présents, membres invités : CAZALS, COUFFIGNAL, HARRATI, KRUCK (arrivée à 10h43), MOTTAY SAFONT, SEJOURNE, ZUGER.

Excusés : AVERSENQ, BACQUET, BAJ, BOUVET, CAUET, , COMBRES, ESCANDE, GANINO, GRAILLOT, HUET, JOURDAN, JUBINVILLE, OUAFFI, LASSALLE, SAINT PAUL, , PASSEMAR, VAIR-PIOVA, VAN HEGHE, VIGNALS PRINCE

Ordre du jour

1. **CR/RD du CUFR plénier précédent (VOTE)**
2. **Point ODF 2027-2030 : maquettes**
 - Master - VOTE
 - Licence - VOTE
3. **Demande subvention Journée d'étude LCPI (VOTE)**
4. **Réponse de la DAJI sur les compétences respectives en conseil plénier et restreint**
5. **Responsabilité du DU Interculturel (VOTE)**
6. **Point Budget : BR1 (VOTE)**
7. **Points d'information**

La séance est ouverte à 9h18 (21 votants)

1. Point ODF 2027-2030 : maquettes (1^{re} partie : Licence Pro)

- Peu de changements. La LPro garde 378 heures de DGH.
- 4 Macro-Compétences sont identifiées qui se déclinent de façon progressive en situations et micro-compétences de semestre en semestre.
- Fermeture du DU Autisme qui ne sera pas proposé dans la nouvelle maquette pour des questions de soutenabilité humaine.

MACRO-COMPÉTENCE 1 : Évaluer le fonctionnement et les besoins de la personne avec un TSA	
Situations	TSA niveau 1
	TSA niveau 2
	TSA niveau 3
	âges de la vie (Enfant/Ado - Adulte)
Micro-compétences	Définir le fonctionnement et les besoins de la personne avec un TSA en utilisant des outils standardisés et recommandés par la HAS
	Définir le profil de fonctionnement d'une personne avec TSA en s'appuyant sur les données issues d'un bilan pluridisciplinaire afin d'identifier les besoins en accompagnement
	Repérer les possibles troubles associés et leurs impacts sur les besoins de la personne avec TSA afin de favoriser la démarche diagnostique

MACRO-COMPÉTENCE 2 : Construire et mettre en pratique un accompagnement avec et pour une personne avec un TSA	
Situations	TSA niveau 1
	TSA niveau 2
	TSA niveau 3
	âges de la vie (Enfant/Ado - Adulte)
Micro-compétences	Participer à la construction d'un projet individualisé et coordonné (incluant notamment la famille, proche-aidants, et l'ensemble du réseau de professionnels) en se basant sur les évaluations, les besoins et attentes de la <u>personne et de ses proches</u>
	Mobiliser les différentes approches éducatives, comportementales et développementales adaptées et recommandées par la HAS pour soutenir le développement de nouvelles compétences et contribuer à l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie
	Sélectionner les outils spécifiques et recommandés (outils de communication, de structuration...) en s'adaptant à l'âge, au fonctionnement et aux besoins de la personne TSA dans le but de soutenir son fonctionnement quotidien, sa qualité de vie et son insertion <u>sociale</u>
	Évaluer l'efficacité d'un accompagnement par des mesures répétées visant à constater les évolutions
	Ajuster et réajuster sa pratique aux besoins spécifiques de la personne avec TSA en exploitant les informations issues des évaluations du fonctionnement

MACRO-COMPÉTENCE 3 : Coordonner les différents partenaires de l'accompagnement	
Situations	En libéral
	En structure médico sociale
Micro-compétences	Identifier les différent-e-s professionnel-le-s impliqué-e-s pour orienter une personne vers des partenaires relais
	Identifier les différents lieux de vie pour orienter vers des structures relais en fonction du profil de la personne
	Coordonner les équipes d'éducation et de soins, la famille et l'école ou les autres milieux d'insertion pour offrir un parcours cohérent
	Favoriser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des personnes avec un TSA en s'appuyant sur les réseaux professionnels du <u>terrain</u> Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en s'appuyant sur la terminologie de l'autisme dans au moins une <u>langue étrangère</u> Adapter la communication selon l'interlocuteur

MACRO-COMPÉTENCE 4 : Adopter une posture éthique et déontologique dans l'accompagnement	
Situations	Adaptée à la famille
	Adaptée aux personnes concernées
	Adaptée aux professionnels
Micro-compétences	Respecter les principes d'éthique, de déontologie afin d'offrir un accompagnement de qualité dans le respect de l'intégrité des personnes et de leur autodétermination
	Respecter les recommandations de bonnes pratiques de la HAS afin d'offrir un accompagnement de qualité dans le respect de l'intégrité des personnes et de leur autodétermination
	Réaliser une veille scientifique et législative afin de maintenir sa pratique au plus près des connaissances actuelles à partir de la littérature scientifique et professionnelle

Le paysage de l'ODF de la licence professionnelle telle qu'elle vient d'être présentée est approuvé par les membres du Conseil par 19 voix Pour, 2 NPPV, 0 Abstention, 0 Contre - (21 votants).

2. CR/RD du CUFR plénier précédent (VOTE)

Certaines modifications ont été apportées par la secrétaire de direction au CR déposé sur scout par la direction (retrait des noms car le CR ne doit pas être nominatif et corrections diverses). Le document définitif a été versé à 18H hier soir.

Le CR du conseil d'UFR du 2 Avril est approuvé par les membres du Conseil par 20 voix Pour - 1 NPPV, 0 Abstention, 0 Contres - (21 votants).

9H42 : arrivée de Julie Lemarié.

3. Budget BR1

- remontée du BR1 au central au plus tard le 5 mai.
- liasse budgétaire à compléter avec le changement évoqué sur la masse salariale.

Rappel du Budget Initial 2026

- baisse significative de 30 % du montant versé à l'UFR par l'établissement, s'établissant à 87 978 € contre 126 464 € initialement prévus.
- dynamique positive des ressources issues de la formation continue avec une prévision de 105 638 € (78 635 € sur l'exercice 2025).
- maintien d'une enveloppe spécifique de 19 371 € dédiée au tutorat étudiant (3 000 €) et au financement d'heures d'enseignement (16 371 €).

Propositions BR1 : ajustement de la Masse Salariale

- transformation de crédits de fonctionnement en masse salariale à hauteur de 5 000 € pour garantir la couverture financière des heures de responsabilités administratives et pédagogiques non dotées initialement.

Cette augmentation sera intégralement compensée par :

- Une baisse des crédits de fonctionnement de l'enveloppe UFR (92100) pour 5 000 €.

Pour rappel, le budget de fonctionnement de l'UFR après imputations à la source (frais d'imprimerie et amortissements) s'élevait à 29 973 € au budget initial. Cette nouvelle ponction réduit la marge de manœuvre de l'administration centrale de l'UFR au profit des missions d'encadrement.

La proposition de BR1 2026 est approuvée par les membres du Conseil par 21 voix Pour - 0 NPPV, 0 Abstention, 0 Contre - (21 votants).

4. Point ODF 2027-2030 : maquettes

- Master

A remonter au central pour chaque parcours

- 1 fichier disco maquette : 2 onglets
- 1 fichier de simulation budgétaire
- 1 mini argumentaire des changements par rapport à l'ancienne maquette

Un délai a été laissé aux équipes mais une vérification doit être faite maintenant par rapport aux versions déjà versées. Quelques modifications sont nécessaires, notamment pour l'ajout des heures d'enseignement.

Le document ne sera pas voté aujourd'hui. Le vote définitif n'interviendra qu'à la fin du mois de juin. D'ici là, des allers-retours sur la maquette auront lieu avec le service central

Éléments à voter aujourd'hui :

- le paysage global de l'offre de formation mentions/parcours (dont l'usage de 2 nouvelles mentions pour PEOD et NPCA).
- le rattachement au département et capacités d'accueil.
- les argumentaires des nouvelles mentions
- l'ouverture de 2 nouvelles mentions.

Éléments votés ultérieurement :

- l'adossement aux unités de recherche (attente retour du central)
- les futurs responsables de mention qui seront des relais pour la mise en place de la nouvelle maquette (d'ici la fin de l'année)

Paysage actuel

Mention	Parcours	Dépt
PSYCHO	PDEA	dev
	PS-RI	soc-dev
	ECIT FH	cog
	GERONTO	cli
	PEPSCO	cog-soc-dev_patho
PEF	PAP	soc-cli
	PEOD	dev
PSTO	PSTO	soc
CLIN	PI	cli
	PCP	cli
SANTÉ	SANTÉ	patho
	NEUROPSY	patho
	PSYCHOTHE RAPIES	patho
	AUTISME	patho

Paysage prochaine ODF

Mention	Parcours	Responsables du parcours	Dépt de rattachement	Capacité d'accueil 2027-2032
Psychologie	Psychologie de la Socialisation : Recherche-Intervention (PSRI)	I. Faurie & Y. Mleyaa	soc-dev	15,0
	Ergonomie Cognitive, Innovation Technologique et Facteur Humain (ECIT-FH)	L. Caroux et J. Lemarié	cog	20,0
	Psychologie Gériatrique clinique : approche intégrative (PGC)	J. Le Goff	cli	30,0
	Perspectives Pluridisciplinaires sur la Cognition (PEPSCO)	D. Vaidis et B. Trémolière	cog-soc-dev-patho	20,0
Psychologie de l'éducation et de la formation	PEODPsychologie de l'Éducation, Orientation et Développement (PEOD)	A. Simoës & O. Volckaert	dev	28,0
	Psychologie de l'Accompagnement Professionnel : approches cliniques et sociales (PAP)	S. Croity-Belz & M.-P. Cazals	soc	20,0
Psychologie sociale, du travail et des Organisations	Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations (PSTO)	V. Lefloch & A. Delicourt	soc	26,0

Mention	Parcours	Responsables du parcours	Dépt de rattachement	Capacité d'accueil 2027-2032
Psychologie: psychopathologie clinique psychanalytique	Psychologie interculturelle (PI)	J. Teysier, P. Simou & V. El Sayed	cli	26,0
	Psychologie Clinique et Psychopathologique (PCP)	D. Vavassori & AV Mazoyer & F. Poupart	cli	33,0
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Psychologie clinique de la santé (PCS)	F. Terrade & M. Guedj	patho	30,0
	Thérapies Cognitivo-Comportementales et approches empiriquement validées (TCC-AEV)	S. Callahan & N. Séjourné	patho	30,0
	Evaluations et interventions en Autisme et autres Troubles du Neuro-développement	M. Batty & J. Kruck	patho	26,0
Psychologie du développement	Psychologie du Développement de l'Enfant et de l'Adolescent (PDEA)	N. Oubrayrie & H. Ricaud	Devpt	32
Psychologie : neuropsychologie	Neuropsychologie clinique de l'adulte (NPCA)	M. Sacher & M. Planton	patho	20

Plusieurs évolutions :

- changements de nom du parcours : TCC-AEV et EI-ATND.
- ajout de l'UE Mémoire de recherche au S7 (+S8)
- mémoire de recherche en 2 ans plutôt qu'un
- réduction du volume horaire de certaines UE ou passage CM → TD
- émergence de nouvelles UE :
- suppressions de quelques UE (en PEOD, PAP, EI-ATND) surtout d'UE à choix

Un conseiller EC informe d'un changement d'intitulé du parcours PGC qui a été voté en département ; « approches intégratives » a été remplacé par « approches plurielles ». **L'information n'ayant pas été déposée sur le scout, ce changement ne sera pas voté aujourd'hui.**

10H25 : départ de M. Murcia (procuration à HEGAB CAVELLIER) soit 21 votants.

Le paysage de l'ODF de master tel qu'il vient d'être présenté (hormis le changement d'intitulé pour le parcours PGC) est approuvé par les membres du Conseil par 21 voix Pour, 0 NPPV, 0 Abstention, 0 Contre - (21 votants).

Une version définitive sera présentée au conseil du 7 Mai (avec vote sur le changement d'intitulé pour le parcours PGC).

- Licence (VOTE)

Rappel : parmi les quatre versions présentées au CUFR, l'une avait obtenu la majorité des voix, avec 15 voix sur 19.

Question de la mise en place d'UE distinctes pour le champ clinique en L1 et L2.

Les avis des deux départements concernés divergent : PCS demande à garder une UE unique, PCPN demande que les UE soient différenciées.

- les responsables des UE des deux secteurs (L1 et L2) indiquent pouvoir travailler ensemble.

Après une longue discussion très vive, la direction propose le vote indicatif suivant : Êtes-vous POUR la séparation de l'UE de clinique en 2 UE distinctes selon des noms qui seront votés ultérieurement ?

Vote indicatif : NPPV : 0 ; ABS : 3 ; Contre : 4 ; Pour : 12 ; 19 votants

Devant le constat d'une très claire majorité, il est procédé au vote définitif

La séparation de l'UE de clinique en 2 UE distinctes (selon des noms qui seront votés ultérieurement) est approuvée par les membres du Conseil par 13 voix Pour, 0 NPPV, 3 Abstentions, 3 Contre - (19 votants).

Proposition concernant la licence 3

- l'UE obligatoire de neuro passe à 24h intégralement en CM avec ouverture en L2 d'une UE de 24h CM en compétence.

- l'UE techniques d'entretien : technique d'analyse du discours : maintien de 2UE indépendantes (continu différent même si travail de liens entre les contenus des 2 futures UE).

Regroupement validé par GT3 des UE "démarche professionnelles" et "pratiques professionnelles"

- Sem 5 : fondement épistémologie et pratique d'intervention : éthique et projet professionnel

**26H CM élargissement des contenus de l'UE actuelle démarche d'intervention-épistémologie de l'intervention notamment avec introduction de la question des structures d'exercice selon les champs (mutualisée sur UFR).*

**8H de TD : prépa à recherche de stage,organisé par département.*

- Sem 6 : démarche prof des psychologues et Ethique – 22HTD

Questions en suspens :

- regroupement des UE "Démarches de recherche" et TER. Proposition de regrouper ces 2 UE mais pose la question de l'UE TER.

**14h CM et 10h de TD pour "Démarche de recherche" mutualisée sur UFR.*

**6H CM et 6h TD pour TER organisé par département.*

Cette question sera discutée au prochain conseil du 7 Mai.

- regroupement des UE obligatoires encore en discussion car des avantages : travail sur les MCC et des inconvénients.

- possibilité de penser les choses différemment pour le Sem 6.

A l'heure actuelle :

Sem 5 : on passerait à 10 ou 11 UE

Sem 6 : on passerait à 12 UE

E. L

Le département cognitive ergonomie préfère basculer entièrement au sem 6 que de regrouper des UE. De ce fait, il libère une place pour un département au Sem 5.

La question est de savoir si un autre département souhaite basculer entièrement au S6.

La responsable de grade prendra contact avec le département PSTO pour savoir s'il accepte de passer entièrement au S6.

3. Point Demande subvention Journée d'étude LCPI (VOTE)

Le pôle Clinique Psychanalytique des Symptômes Contemporains (CPCS) du LCPI organise le 25 Juin 2026 une Journée d'Étude intitulée "Origines de la Symbolique" sur le thème de la pensée symbolique. A cet effet, une demande de subvention d'un montant de 500 € est présentée par Laurent Branchard, Anne Valérie Mazoyer et Florent Poupart pour un montant de 500€. 500€ ont déjà été attribués par le département Clinique du sujet.

100 personnes environ sont attendues. Pas de frais d'inscriptions.

Le budget présenté lors de la séance précédente comportant des erreurs et n'étant pas équilibré, le vote avait été repoussé au conseil de ce jour, le document ayant été corrigé entre temps.

La subvention de 500€ demandée par le LCPI pour l'organisation d'une journée d'étude le 25 Juin est approuvée par les membres du Conseil par 20 voix Pour - 0 NPPV, 0 Abstention, 0 Contres - (20 votants).

4. Réponse de la DAJI sur les compétences respectives en conseil plénier et restreint

Le sujet des responsabilités fait partie des aspects dont l'enseignant peut se servir pour compléter son dossier d'avancement, mais c'est l'étude du dossier d'avancement en son ensemble et non pas les aspects qui le composent qui passent en conseil restreint. Tout ce qui concerne le référentiel est décidé par le conseil plénier.

5. Responsabilité du DU Interculturel (VOTE)

Lors du conseil précédent, vote repoussé car la question s'est posée de savoir si le vote d'une responsabilité de formation relève du conseil plénier ou du conseil restreint (cf. Point précédent).

Une candidature commune de Valentin El Sayed et de Julien Teyssier a été proposée pour la responsabilité du Diplôme Universitaire de Psychologie Interculturelle Appliquée (DUPIA).

La candidature commune de Valentin El Sayed et de Julien à la responsabilité du DU PIA est approuvée par les membres du Conseil par 11 voix Pour - 5 NPPV, 3 blancs, 0 Abstention, 0 Contre - (19 votants).

7. Points d'information

La séance prend fin à 12h55.

Toutes les pièces annexes sont disponibles dans le dossier du conseil sur scout.

Nous vous rappelons que ces annexes sont des documents de travail et qu'elles ne doivent absolument pas circuler ni être diffusées.

Éric RAUFASTE
Le Directeur de l'UFR de Psychologie

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur
De l'UFR de Psychologie

Eric RAUFASTE

